Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260407-2026_029-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	14
• absents	1
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 31 mars 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 24 mars 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
RENOUVELLEMENT POTEAU INCENDIE 7 rue Jean des Noës

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BERTHELOT Christian, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme
Absent excusé : CARFANTAN Gabriel

Secrétaire de séance :

Mme LEMONNIER Anne-Sophie

Suite au contrôle des hydrants, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le poteau incendie du 7 rue Jean des Noës est à renouveler.

Pour ce faire, Monsieur le Maire propose un devis de la SAUR pour un montant de 3 676 € HT soit 4 411.20 € TTC.

Après délibération, le Conseil municipal valide le devis proposé et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

la secrétaire de séance
Anne-Sophie LEMONNIER

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260407-2026_029-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 03 avril 2026.
Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 03 avril 2026

Le Maire

MAIRIE de SAINT-POTAN
(Côtes-d'Armor)